



L' ECHO AUNAYSIEN



ENSEMBLE, TRAÇONS L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE

Le début d'un nouveau mandat est toujours un moment charnière. Pour notre petite commune, il s'inscrit dans un contexte particulier que nous connaissons tous. La fermeture de notre école l'an dernier a été une épreuve douloureuse, une décision que l'ancienne municipalité, malgré tous ses efforts et ses regrets, a dû affronter face à des réalités qui nous dépassent.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe municipale prend le relais pour porter le flambeau. Elle s'appuie sur la solidité des élus sortants, garants de la mémoire des dossiers et du travail accompli, et accueille de nouveaux visages venus apporter un regard neuf.

Cette alliance entre expérience et sang neuf est notre meilleure arme pour relever les défis qui nous attendent. Si la perte de notre école a marqué le village, elle renforce aujourd'hui notre volonté commune de ne pas rester immobiles.

Maire



Fan LAVOISÉ

Toutes commissions

Les Adjoints



Ronan LE GALL DU TERTRE

Commissions:
Appel d'offres - Travaux
Fêtes et cérémonies - Finances
Communication-



Corinne COURCIER

Commissions:
CCAS - Finances
Communication- Associations



Fabien DAVID

Commissions:
Appel d'offres - Travaux
Ressources humaines - Finances



Charène BOUGLÉ

Commissions:
Finances- Communication
Logement- Ressources humaines
Associations

Les Conseillers



Christine BONNET

Commissions:
Finances- Communication



Stéphane BRULARD

Commissions:
Logement - Ressources humaines -
Appel d'offres - Travaux- Finances



Joannie DEMONTOUX

Commissions:
CCAS - Logement
Communication- Associations



Yann LAIGNEAU

Commissions:
Appel d'offres- Travaux
Logement - Finances- Ressources
Humaines



Gilles LAMARQUE

Commissions:
Travaux - Appel d'offres
Ressources humaines



Carole MACHARES

Commissions:
CCAS - Logement- Fêtes et
cérémonies



Nora DURAND

Commissions:
CCAS - Logement
Communication- Associations



José PERREIRA

Commissions:
Finances- CCAS- Appel
d'offres- Travaux



Stéphanie PIÉDALLU

Commissions:
Appel d'offres- Travaux-
Ressources humaines - CCAS
Finances- Associations



Christophe REFFIÉNA

Commissions:
Travaux- Appel d'offres
Finances



Protection animale : une gestion responsable et solidaire



La municipalité s'engage en faveur de la cause animale et de la maîtrise de la population féline sur notre territoire. Pour répondre aux problématiques liées à la prolifération des chats errants, un partenariat stratégique vient d'être signé avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

L'objectif est de réguler sans nuire. D'ici la fin de l'année 2026, une première étape sera franchie avec la prise en charge de 5 chats libres. Ces animaux seront stérilisés pour stopper la reproduction incontrôlée, identifiés au nom de l'association, puis relâchés sur leur lieu de capture.

Cette action, qui se poursuivra les années suivantes, vise à stabiliser durablement la population féline.

Le saviez-vous ? Au-delà de la régulation, la stérilisation est un véritable atout pour la tranquillité du voisinage. Elle permet de réduire considérablement les nuisances sonores liées aux bagarres territoriales nocturnes ainsi que les odeurs de marquage parfois incommodantes. Un chat stérilisé est un voisin plus calme !

Recensement des animaux : aidez-nous à les protéger !

En parallèle, la mairie lance une grande campagne de recensement des chiens et chats de la commune. Vous avez reçu un formulaire dans votre boîte aux lettres.

Pourquoi le remplir ? L'idée n'est pas de surveiller, mais d'être efficace en cas de perte de votre compagnon. Ce registre communal nous permettra d'identifier immédiatement un animal qui aurait échappé à la surveillance de son propriétaire et de le contacter directement sans avoir à solliciter la fourrière, évitant ainsi du stress à l'animal et des frais inutiles.

À vos stylos ! Nous comptons sur votre coopération pour nous retourner ces formulaires en mairie.



CONSTRUIRE L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE

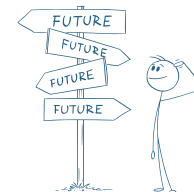
La fermeture de notre école a marqué une étape importante dans la vie de notre commune. Comme beaucoup de villages ruraux, nous faisons face à l'évolution des besoins, de la population et des services de proximité. Mais cette réalité ne signifie pas pour autant l'arrêt de la dynamique communale. Bien au contraire.

Aujourd'hui, la municipalité souhaite transformer cette période de changement en opportunité pour réfléchir à l'avenir du village et à la manière de faire vivre autrement nos bâtiments communaux et notre patrimoine local.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'esprit du programme national « Villages d'Avenir », porté par l'État dans le cadre du plan France Ruralités. Ce dispositif a été créé pour accompagner les petites communes rurales de moins de 3 500 habitants dans leurs projets de développement et de revitalisation.

Concrètement, « Villages d'Avenir » permet aux communes de bénéficier :

- d'un accompagnement personnalisé par des chefs de projet dédiés ;
- d'une aide pour construire et organiser les projets ;
- d'un soutien dans les démarches administratives souvent complexes ;
- d'un appui pour rechercher des financements publics ;
- et d'un accompagnement pour valoriser le patrimoine et améliorer le cadre de vie des habitants.



L'objectif de ce programme national est de permettre aux villages de continuer à se développer malgré les difficultés rencontrées par le monde rural : fermeture de services, baisse démographique ou manque d'équipements.

Dans notre commune, cette réflexion pourrait permettre d'imaginer de nouveaux usages pour certains bâtiments :

- création de lieux de rencontre ou d'activités associatives ;
- accueil de projets culturels ou intergénérationnels ;
- valorisation du patrimoine communal et de l'identité du village ;
- aménagements favorisant le lien social et le dynamisme local.



L'idée n'est pas simplement de rénover des bâtiments, mais de redonner vie à des lieux qui font partie de l'histoire de notre commune et qui peuvent devenir des espaces utiles pour demain.

Nos villages possèdent de nombreux atouts : un cadre de vie apprécié, une histoire, une identité forte et surtout des habitants attachés à leur territoire.

Grâce à des dispositifs comme « Villages d'Avenir », les petites communes peuvent continuer à porter des projets ambitieux, à taille humaine, tout en préservant ce qui fait leur charme et leur authenticité.

Car même lorsqu'une école ferme, la vie du village, elle, continue de s'écrire. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de ce projet.

RENDEZ VOUS LE 30 septembre pour une réunion de présentation publique.

MISE A L'HONNEUR



Roland JOLIVET

Figure bien connue et appréciée de la vie locale, Roland Jolivet a consacré une grande partie de son temps et de son énergie au monde associatif et à la solidarité. Son engagement, sa générosité et sa simplicité ont marqué de nombreuses personnes au fil des années. Le 5 décembre dernier, il avait reçu la médaille de la Jeunesse et des Sports, une distinction venant saluer son implication exemplaire dans le Téléthon, notamment à travers le loto des clubs corporatifs qu'il avait créé et fait vivre avec passion. Né à Houdan, Roland Jolivet a grandi à Dreux. Très jeune, à seulement 14 ans, il débute sa vie professionnelle comme apprenti mécanicien. À 17 ans, animé par le goût de l'engagement, il rejoint la Marine nationale. De retour à la vie civile, il exerce différents métiers avec sérieux et détermination : mécanicien, opérateur sur presse, responsable de rayon au supermarché Concorde, puis contremaître chez Renault, à Flins et à Dreux. Il termine sa carrière chez Hurel Arc à Aunay-sous-Crécy avant de prendre sa retraite en 2002.

Au-delà de son parcours professionnel, c'est surtout son dévouement pour les associations locales, son sens du partage et son investissement pour les autres que beaucoup retiendront.

Merci Roland, pour tout ce que vous avez apporté à notre commune et à la vie associative.

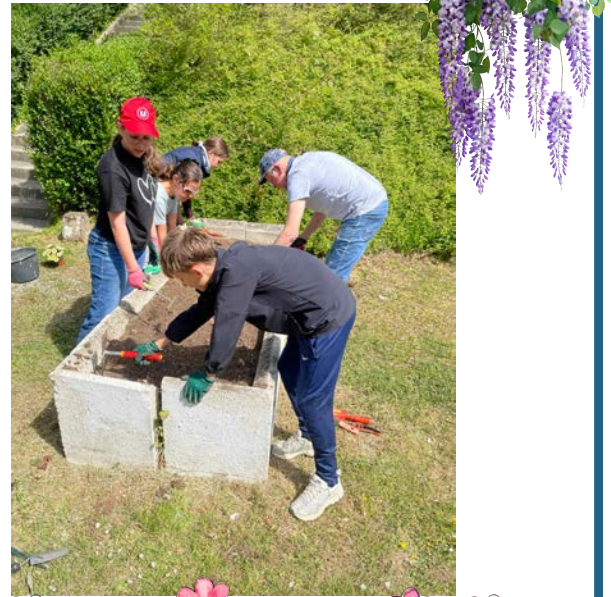
QUAND LES GÉNÉRATIONS CULTIVENT ENSEMBLE LE PARTAGE

Le mercredi après-midi est habituellement synonyme de calme dans nos rues. Pourtant, mercredi 29 avril, une effervescence particulière régnait autour des jardinières de la commune. Sous un soleil printanier, les membres du Club des Anciens et les jeunes du Club Ados se sont retrouvés pour une mission commune : redonner des couleurs à notre village. Avec l'aide de Yoann et armés de transplantoirs et de bonne humeur, les deux groupes ont travaillé main dans la main. Si les aînés ont transmis leurs astuces de jardinage, les adolescents ont apporté leur énergie pour transformer le paysage urbain.

L'initiative a même suscité un bel élan de générosité spontanée : plusieurs habitants sont sortis pour remplir les arrosoirs et faciliter la tâche des jardiniers d'un jour. Cette implication des riverains a transformé l'atelier en une véritable action citoyenne collective. Entre deux plantations de plantes vivaces, les rires ont fusé, prouvant que le fossé des générations s'efface dès que l'on partage un projet concret.

Après l'effort, le réconfort ! Pour clôturer cette après-midi productive, tous les participants se sont réunis autour d'un goûter, permettant de prolonger les discussions et de savourer le travail accompli.

Grâce à cette belle synergie, nos jardinières sont prêtes pour la saison, mais c'est surtout le lien social qui en ressort grand. Un grand bravo à nos clubs et merci aux habitants pour leur aide précieuse !



COMMÉMORATION DU 8 MAI LE VILLAGE UNI POUR LE SOUVENIR

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, ce vendredi matin, la cérémonie commémorant le 81ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Dans notre commune, le devoir de mémoire reste une priorité ancrée dans le cœur des habitants.

Environ 35 personnes se sont réunies devant le monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. La lecture du message officiel et le dépôt de gerbe ont été marqués par une dignité exemplaire, soulignée par l'éclat d'une météo printanière.

Ce rassemblement, bien que simple, a rappelé l'importance de se souvenir ensemble, pour que les jeunes générations n'oublient jamais le prix de la paix.

Après la sonnerie aux morts et l'hymne national, la solennité a laissé place à un moment de convivialité. Madame le Maire a invité l'ensemble des participants à partager le traditionnel verre de l'amitié.

À l'ombre de la mairie, les discussions sont allées bon train, permettant aux anciens et aux nouveaux arrivants de se retrouver et d'échanger. Une belle démonstration de l'esprit de solidarité qui continue d'animer notre village, même dans les moments de commémoration.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES: PARTEZ L'ESPRIT LÉGER !

Vous prévoyez de vous absenter prochainement ? Que ce soit pour quelques jours ou de longues vacances, la Gendarmerie Nationale vous propose un service gratuit et efficace : l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). En quoi cela consiste-t-il ? Pendant votre absence, les gendarmes intègrent votre domicile dans leurs patrouilles quotidiennes. Ils effectuent des passages réguliers pour surveiller votre habitation, vérifier l'absence d'effractions et s'assurer que tout est en ordre. En cas d'anomalie (tentative de cambriolage, dégradations), vous êtes prévenu immédiatement.

Comment s'inscrire ? En ligne : Via le portail Service-Public.fr (rubrique "Loisirs - Vacances"). En brigade : En vous rendant directement à la gendarmerie de secteur muni d'un justificatif de domicile.

Quelques conseils avant le départ :

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux. Demandez à un voisin de relever votre courrier (une boîte aux lettres pleine est un signal pour les cambrioleurs).

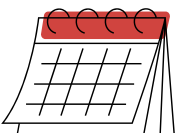
Vérifiez le verrouillage de toutes vos issues (portes, fenêtres, volets, portails).

Anticipez votre départ : Il est recommandé de s'inscrire au moins 48 heures avant votre sortie des lieux. Profitez de ce service public pour passer un été serein !

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



A vos agendas



REPAS DU 13
JUILLET
18H30
(SUR RÉSERVATION)

INSCRIPTIONS
LINEAD TRANSPORTS
SCOLAIRES
ENTRE LE 15 JUIN ET
LE 31 JUILLET

RELEVÉ DE COMPTEUR
D'EAU PAR OCYCLAD
CENTRE
EN JUILLET/AOUT

RENTRÉE SCOLAIRE
MARDI 1ER SEPTEMBRE

SOLEIL, TONDEUSES ET BONNE HUMEUR : LES PETITS RAPPELS DE SAISON

Le soleil revient doucement, les tondeuses se réveillent, les barbecues reprennent du service... bref, pas de doute : les beaux jours sont de retour ! Pour que notre commune reste agréable à vivre pour tous (et éviter que les voisins ne se transforment en inspecteurs anti-bruit), voici quelques petits rappels de bon voisinage, conformément à l'arrêté préfectoral n°2012247-0004 du 3 septembre 2012.

Jardinage et bricolage : oui... mais à certaines heures !

La tondeuse à 7h du matin un dimanche, aussi motivé soit-on, ce n'est pas l'idée du siècle.

Les travaux bruyants (tonte, perceuse, tronçonneuse et autres concerts de bricolage) sont autorisés uniquement :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Merci à chacun de respecter ces horaires pour préserver la tranquillité de tous.

Entretenir son trottoir : un petit geste pour le bien de tous

Nous rappelons que chaque habitant est invité à veiller à l'entretien du trottoir situé devant son habitation ainsi qu'au désherbage des abords de sa propriété.

Quelques gestes simples permettent de garder notre commune propre, accueillante et sécurisée pour tous :

- désherber régulièrement le trottoir et le caniveau ;
- tailler les haies et arbustes qui débordent sur l'espace public ;
- ramasser feuilles, mousses et petits déchets ;
- veiller à ne pas gêner le passage des piétons et véhicules.

Un trottoir entretenu, c'est aussi une commune plus agréable à vivre et une belle image pour notre village.

Et puis... les mauvaises herbes aiment le soleil autant que nous, alors autant leur rappeler gentiment où s'arrête leur territoire !

Nos amis les chiens



Les toutous sont les bienvenus dans la commune... mais leurs petites surprises beaucoup moins.

Merci aux propriétaires de penser au ramassage des déjections canines sur les espaces publics.

Petit rappel également : les chiens doivent être tenus en laisse et éviter les concerts d'aboiements prolongés pour préserver la sérénité du voisinage.

Sur la route, on lève le pied !



Même si votre voiture fait un joli bruit de course, la commune n'est pas un circuit automobile.

Merci de respecter les limitations de vitesse et la signalisation afin que chacun puisse circuler en toute sécurité.

Haies et végétaux



Quand les haies débordent sur le trottoir, elles finissent parfois par vouloir traverser la rue toutes seules.

Merci de penser à tailler et élaguer les végétaux dépassant sur les espaces publics afin de faciliter le passage des piétons et des véhicules.



Brûlage des végétaux

Enfin, petit rappel : brûler ses déchets verts dans son jardin est interdit (même si l'on se prend pour un maître du feu 😊). Cette pratique peut entraîner une contravention de 4^e catégorie.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension, votre bonne humeur et votre participation au bien-vivre ensemble dans notre belle commune !



Photo mystère du village Saurez-vous reconnaître ce lieu de notre commune ?

La gazette vous propose un petit défi pour tester votre connaissance du village et (re)découvrir notre patrimoine sous un autre angle. Il peut s'agir d'un coin de rue, d'un élément de bâtiment, d'un objet ancien ou d'un détail que l'on croise parfois sans vraiment y prêter attention...

Ouvrez bien les yeux, observez attentivement la photo ci-contre et tentez de deviner où elle a été prise dans la commune !

La réponse sera dévoilée dans le prochain numéro de la gazette.

Bonne observation à toutes et à tous, et que les plus fins connaisseurs du village gagnent !